



## COMPTES RENDUS

### Réunion CD du Jeudi 16 Janvier 2025 à Epinal

**Présents :** Yves Lallemand, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Delphine Nosal, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Daniel Lecoanet, Alexandre Nosal, Johnny Richard, Frédéric Siard..

**Absents Excusés :** Pascal Garégnani, Christian Wenner

**Heure de début :** 19h30 – **Heure de fin :** 21h30

#### Ordre du Jour :

1. Bilan des actions menées depuis la dernière réunion :
  - Déplacement au salon de la Plongée 2025 à Paris samedi 11 janvier
  - Réception de matériel pour TSC
  - Crosses hockey
2. Organisation de la Compétition d'Apnée samedi 25 janvier 2025
3. Organisation de l'AGO 2025 – jeudi 20 mars 2025
4. Révision des statuts du club
5. Soirées beignets 4 et 5 février
6. Questions diverses

#### 1- Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- Déplacement au Salon de la Plongée 2025 à Paris samedi 11 janvier

Quatre personnes se rendent au salon de la plongée, comme l'an dernier, dans le cadre de la valorisation du bénévolat, le club a pris en charge les billets de train.

L'occasion pour Alexandre de prospecter les voyageurs et de revenir avec une proposition de séjour à Madère pour les vacances de la Toussaint. Surnommée également l'île aux fleurs, Madère est un archipel de l'Atlantique au sud du Portugal, qui abrite plusieurs parcs écologiques marins, ce qui en fait une destination de plongée sous-marine exceptionnelle.

Quelques détails sont encore à affiner mais les premiers éléments sont les suivants :

Le séjour serait du 20 ou 21 Octobre au 27 ou 28 Octobre

Hébergement en demi-pension à l'Hôtel Dom Pedro

Deux plongées par jour, plutôt le matin, ce qui laisse les après-midis libres pour des visites.

Départ bateau type zodiac

Location du matériel possible sur place pour environ 30.00 €/pers/jour pour l'équipement complet

Le budget, vol compris est d'environ 1 400.00 € par plongeur, à ajuster selon un départ de Paris ou de Bâle/Mulhouse

Site web voyageur : Club de Plongée haliotis.pt

Le Club doit se positionner avant le 9 Février pour la réservation d'un séjour pour un groupe de 15 à 20 personnes. Alexandre est chargé de centraliser les inscriptions. N'hésitez pas à le contacter par téléphone au 06 71 28 28 81 ou par mail alex\_nosal2002@yahoo.fr

- Matériel pour TSC

Les modifications de deux supports pour une meilleure stabilité au sol sont en cours, à valider avant la réalisation prévue de deux supports supplémentaires.  
Christian étant absent, pas plus d'informations.

- Crosses de Hockey

Jonathan est en train de protéger avec une couche de résine la quarantaine de crosses fabriquées par Yohan. Le logo de club a été collé sur la manche afin de les personnaliser et de les reconnaître lors d'échanges.

Frédéric rappelle que la prochaine séance d'entraînement de hockey aura lieu mercredi 29 janvier. Il prévoit également d'aller bientôt sur Nancy afin de récupérer quelques bonnets et gants du club emportés par inadvertance par les formateurs lors de leur venue à Epinal. L'occasion d'un entraînement en commun.

## **2 – Organisation de la Compétition Sélective Régionale d'Apnée samedi 25 janvier 2025**

Fabienne et Arnaud sont en charge de l'organisation.

Arnaud a créé un site pour gérer les inscriptions. Il y a 40 athlètes inscrits (maximum souhaité), 4 du club et 36 extérieurs.

Les inscriptions sont closes.

Arnaud a également finalisé l'affiche mise en ligne sur le site du CPSE et apposée sur notre panneau d'affichage à la piscine.

Les équipes de juges et d'apnéistes de sécurité sont complètes également.

Des demandes de lots ont été faites auprès de la Ville, de la CAE du Conseil Départemental et du Crédit Mutuel. 1 Gobelet du CPSE sera offert à chaque inscrit. Les autres lots seront distribués sous forme de loterie aux participants.

La remise des médailles se fera à la piscine à l'issue des épreuves. Un buffet sera ensuite proposé afin de partager un moment convivial entre athlètes, juges, encadrants et bénévoles.

Afin de ne pas impacter le budget, il ne sera pas fait appel à un traiteur, mais aux bonnes volontés pour alimenter le buffet qui sera proposé. Le club fournira les boissons.

Il faudra libérer la piscine pour 21h30.

Yves demande à ce qu'un bilan financier complet soit établi à l'issue de la compétition pour faciliter l'établissement du prochain budget prévisionnel sachant qu'en 2024 la compétition a été légèrement bénéficiaire.

## **3 – Organisation de l'AGO 2025**

La date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du Club a été fixée au jeudi 20 mars 2025 à partir de 19h45 à l'Espace Cours à Epinal. La salle est réservée.

Les convocations seront à envoyer 15 jours avant, soit au plus tard le 05 Mars.

Delphine et Johnny doivent finaliser le bilan, le budget prévisionnel ayant déjà été validé lors de la dernière réunion de comité.

Yves fera parvenir à chaque président de commission un modèle de power point.

Christian et Francis seront en charge de la technique.

Virginie est chargée de contacter un traiteur pour le pot à la fin de l'assemblée.

Lors de cette assemblée il sera soumis au vote des adhérents une réforme de statuts, ce sera donc une AGE.

#### **4 – Révision des statuts du club**

Les statuts du club ont été rédigés en 2016.

Afin de les améliorer et de les actualiser une réflexion est engagée sur leur évolution.

Yves a commencé à travailler sur la révision et la modification de certains articles.

Il propose de les envoyer par mail aux membres du CD et de prévoir une réunion de travail avec quelques membres avant la prochaine réunion.

Le CD devra ensuite approuver ces changements, puis les articles modifiés seront soumis au vote des adhérents pour approbation lors de l'assemblée générale extra-ordinaire.

#### **5 – Soirées Beignets**

Deux soirées Beignets de Carnaval sont programmées les 04 et 05 février à la cafétéria de la piscine après les séances d'entraînement. Comme d'habitude le club fournira les boissons, les adhérents seront sollicités pour la réalisation des beignets.

Virginie est chargée d'acheter les boissons et d'envoyer un mail à la direction de la piscine pour les prévenir.

#### **6 – Questions diverses**

Une sortie à la fosse de Dijon est organisée le mardi 25 mars prochain dans le cadre du partenariat avec le Lycée Mendès-France. Cette sortie gratuite est ouverte à tous les adhérents du club. Elle peut notamment intéresser tous les plongeurs en formation PE 20 et PA 20, la fosse étant profonde de 20 mètres. Le transport en bus et la location de la fosse seront pris en charge par le club grâce à une subvention de l'Agence nationale du sport. Départ prévu à 8h00, le retour vers 18h00.

Un message est à diffuser auprès des adhérents afin de les informer.

Fabienne indique que Sandra, Julien et Arnaud sont inscrits à un stage Initial de formation IE.

Ils ont déjà participé à deux séances en visioconférence sur les trois prévues.

Johnny indique qu'il envisage d'organiser une sortie ciblée épaves à partir de Lalonde-les-Maures courant mai, a priori en semaine 19. Il a pris contact avec un club associatif du secteur qui propose des plongées à 25.00 €. L'hébergement serait en camping à proximité.

Il fournira des informations complémentaires à la prochaine réunion.

En ce qui concerne le formulaire de défiscalisation des dons et des frais effectués au profit du club, il sera transmis un peu plus tard dans l'année aux personnes concernées. La date butoir pour le remplir étant la même que celle des déclarations de revenus, à savoir fin mai, début juin.

Cette année encore le club participera au Tournoi Mario Kart organisé au cinéma les 27 février et 6 mars prochains par la Maison de l'étudiant. Elsa est à la manœuvre pour former une équipe et motiver ses troupes. Les adhérents doués avec des manettes - ou pas - peuvent encore se faire connaître auprès d'elle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La date de la prochaine réunion est fixée au jeudi 20 février à 19 heures 30, salle 06 maison des associations.

Le Président  
Yves Lallemand

La Vice-Présidente  
Fabienne Floquet

La Trésorière  
Delphine Nosal

La Secrétaire  
Virginie Vauthier

